

## Commerce et investissement

- Le commerce bilatéral a connu une croissance rapide depuis que la Chine a adopté une politique d'ouverture caractérisée par un programme de réformes économiques offrant de nouvelles possibilités de commerce et d'investissement à ses partenaires étrangers. Le commerce entre le Canada et la Chine a augmenté considérablement, pour atteindre 4,8 milliards de dollars en 1993.
- Le Canada et la Chine entretiennent actuellement une relation commerciale prometteuse. D'abord fondés sur les ventes de blé, les échanges ont considérablement augmenté au cours des années 1970 et 1980 et ont atteint presque 5 milliards de dollars en 1993. Le blé, les engrais, la pâte de bois et d'autres matières premières traditionnelles constituent toujours nos principales exportations vers la Chine, même si les ventes de biens manufacturés se sont sensiblement accrues dernièrement. Les besoins de la Chine en matière d'importations et d'infrastructures correspondent aux secteurs dans lesquels le Canada est de première force comme les télécommunications, la production d'énergie, les transports, les mines, la pétrochimie, ainsi que les produits et techniques agricoles.
- En vertu d'un accord commercial signé en 1973 (et renouvelé depuis tous les trois ans), le Canada et la Chine s'accordent réciproquement le statut de la nation la plus favorisée (NPF) dans leurs échanges. Les relations commerciales entre les deux pays sont facilitées par l'existence du Comité économique et commercial conjoint Canada-Chine, qui se réunit alternativement à Ottawa et à Beijing. La dernière rencontre du Comité s'est tenue à Ottawa en mai 1993.
- Les deux pays ont par ailleurs signé un certain nombre de mémorandums d'accord, portant en particulier sur l'agriculture, la foresterie, les télécommunications, les transports et les minéraux et métaux ferreux et non ferreux afin d'encourager les échanges technologiques et commerciaux dans ces secteurs.
- En 1984, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé un protocole général de financement de 2 milliards de dollars avec la Banque de Chine. En 1986, une facilité concessionnelle de 350 millions de dollars a été ajoutée, puis renouvelée pour une période de deux ans en octobre 1988, et encore une fois en 1991. La SEE a récemment obtenu que la facilité concessionnelle soit réapprovisionnée à hauteur de 100 millions de dollars.
- Le Canada appuie l'adhésion de la Chine à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et a oeuvré activement au sein du groupe de travail du GATT chargé d'examiner cette question.
- Les sociétés canadiennes ont investi environ 300 millions de dollars en Chine, et un nombre croissant d'entre elles cherchent à y développer leurs opérations. La société Northern Telecom a récemment conclu une entente importante avec la Chine. L'investissement le plus important de la Chine au Canada a été placé dans l'usine papetière de Castlegar, en Colombie-Britannique.

Juillet 1994

Note : Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens.  
Toutes les statistiques sur le commerce ont été calculées sur une base douanière et sont fondées sur le *Communiqué préliminaire sur le commerce international du Canada*, publié par Statistique Canada en décembre 1993.